

Module optionnel

Titre de module	Pièces d'eau	Code	EP-W11
Conditions recommandées	Expérience dans la construction et l'entretien de pièces d'eau. Compétences des modules obligatoires G2 «Technique paysagisme» et G3 «Entretien des espaces verts» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module construisent et entretiennent de simples bassins conformément à la documentation de systèmes et aux plans des fabricants. Ils construisent et entretiennent des pièces d'eau complexes avec les spécialistes dans le domaine.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	- Déterminer la faune et la flore dans et autour des pièces d'eau et décrire leur cohabitation et leur interdépendance. - Déterminer les mesures d'encouragement de la diversité des espèces à proximité des pièces d'eau pour le site correspondant. - Rechercher des prescriptions de sécurité et des standards de construction dans les normes, les bases juridiques et les directives de référence et les commenter pour des applications concrètes. - Décrire le fonctionnement des différentes eaux de baignade artificielles. - Décrire le fonctionnement des différents bassins d'ornement et des installations de jeux d'eau. - Décrire le fonctionnement des différentes pièces d'eau pour la faune. - Décrire deux types fondamentaux différents d'étangs de baignade et leur fonctionnement dans le traitement de l'eau. - Décrire cinq catégories différentes d'étangs de baignade conformes aux recommandations. - Comparer et juger des équipements et des matériaux utilisés dans la construction de bassins d'ornement et de baignade et de jeux d'eau. Justifier le choix pour un site donné. - Déterminer et commenter les points communs avec d'autres corps de métier dans l'exécution des travaux. - Décrire des méthodes d'étanchéité pour différentes pièces d'eau, déterminer et intégrer les machines et les appareils adaptés à cette fin. - Décrire des systèmes d'approvisionnement et de circulation de l'eau. Déterminer et installer les matériaux et les outils nécessaires à cette fin. - Décrire les équipements des pièces d'eau et déterminer leurs types de montage. - Établir des schémas du fonctionnement et du procédé. - Décrire des mesures d'entretien adaptées aux pièces d'eau, sélectionner les machines et les appareils appropriés et déterminer le moment correct d'exécution. - Déterminer les espèces d'algues, connaître leurs conditions d'existence et prendre des mesures appropriées contre leur surpopulation.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	70
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Systèmes Jardin potager	Code	EP-W12
Conditions recommandées	Différentes expériences en création et entretien de jardin potager. Plaisir à cultiver des plantes utiles. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs. Compétences du module optionnel W16 «Verdissement des récipients» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module conseillent avec compétence les clients intéressés par la culture des plantes utiles. Ils disposent de connaissances approfondies sur tous les paramètres importants pour la culture et l'entretien des plantes utiles ainsi que la gestion d'un jardin potager. Ils connaissent les possibilités de stockage et de conservation des plantes utiles. Ils planifient et conçoivent des jardins potagers pour des sites divers et la culture de plantes utiles dans des récipients mobiles, sur place ou dans des récipients sur les façades.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	1. Commenter l'importance des plantes utiles pour l'alimentation humaine. 2. Commenter les plantes utiles et les arrière-plans historiques. 3. Commenter l'importance des anciennes variétés de jardins potagers et des plantes rares. 4. Commenter différents labels en lien avec le prix de vente et les entretiens de vente. 5. Commentez la production et le stockage de semences. 6. Faire une comparaison critique de la culture des semences de plantes utiles. 7. Mettre en œuvre des travaux spécifiques conformément aux exigences d'entretien de chaque culture, des semences à la récolte. 8. Planifier au cours de l'année les cultures courantes de jardins potagers, de la culture des plants à la récolte. 9. Identifier les rangées, les espacements et les quantités de semences de plantes utiles pour des dimensions de plate-bande et de jardin adaptées au site. 10. Planifier une culture de plantes en lots pour la vente finale. 11. Concevoir un jardin potager intégrant une rotation des cultures et la méthode de culture associée (préculture, culture principale et seconde culture). 12. Affecter différentes plantes utiles aux familles, en tirer les conclusions pour la planification de la rotation et justifier l'observation de cette rotation. 13. Comparer différentes méthodes de culture intégrant la rotation, en choisir une pour une situation donnée et la justifier. 14. Comparer différents systèmes de culture (plate-bande, plate-bande surélevée, jardinage urbain etc.), en sélectionner un pour une situation donnée et le justifier. 15. Utiliser la culture des plantes utiles comme mesure thérapeutique. 16. Justifier des mesures de traitement préservant le sol au cours de l'année. 17. Sélectionner des machines, des appareils manuels courants et leur utilisation pour les cultures et modes de culture correspondants et les juger. 18. Répartir les plantes utiles en plantes à gros, moyens et faibles besoins. Analyser l'utilisation de fertilisants qui en découle. 19. Projeter un jardin potager (légumes, baies, épices et herbes) pour une situation donnée. 20. Commenter les avantages et les inconvénients des cultures mixtes. 21. Mettre en œuvre des types de taille pour les arbustes à baies. 22. Sélectionner des matériaux pour le forçage/la prolongation selon les cultures. 23. Commenter les possibilités de forçage/prolongation des cultures. 24. Déterminer les nuisibles et les maladies les plus fréquents des plantes utiles. 25. Compiler les maladies et les nuisibles des familles de plantes utiles et mettre au point une solution écologique de lutte. 26. Commenter le moment de la récolte, le stockage et l'utilisation des herbes. 27. Compiler les exigences de conditions de stockage au frais des plantes utiles.		

	28. Commenter les exigences de qualité des légumes frais et des légumes de garde. 29. Comparer les avantages et les inconvénients des procédés de stockage de légumes les plus courants.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	40
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Gazon de golf	Code	EP-W13
Conditions recommandées	Deux années min. de pratique professionnelle dans l'entretien et/ou la construction de gazon de golf. Compétences des modules obligatoires Q2 à Q5, G2 et G3 conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module sont des spécialistes de la construction et l'entretien du gazon de golf. Ils construisent et entretiennent le gazon de golf de manière techniquement correcte conformément aux directives techniques et légales actuelles. Ce faisant, ils exploitent les ressources indispensables dans un souci d'économie, de sécurité et en respectant l'environnement. Ils contrôlent les documents d'exécution et éliminent les disparités et les incertitudes avec les décisionnaires, les conseillent avec compétence et peuvent justifier l'utilisation des ressources. Ils ont intériorisé les règles de conduite du milieu professionnel et incarnent celles-ci face à leurs collaborateurs.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	1. Commenter les règles fondamentales et la terminologie du golf. 2. Rechercher des contenus pertinents dans les bases juridiques, prescriptions et normes de référence dans l'aménagement de terrains de golf et les commenter pour des cas concrets. 3. Énumérer, lire et interpréter des plans et des cahiers des charges courants dans l'aménagement de terrains de golf. 4. Conseiller les décisionnaires en matière d'achat, de location ou de remplacement de machines et d'appareils. 5. Calculer l'équipement de base des machines et des appareils nécessaires à l'entretien d'une installation de golf, établir et justifier un plan d'investissement. Intégrer dans les calculs l'entretien et les travaux de maintenance des machines et des appareils. 6. Énumérer des machines ou des appareils destinés à l'entretien et les affecter aux surfaces de golf engazonnées et aux zones annexes correspondantes ou aux surfaces de compensation écologiques. 7. Prévoir l'utilisation des machines en fonction des saisons, du temps et du climat. 8. Planifier l'utilisation des machines en termes de vitesse de travail et d'efficacité. 9. Décrire les équipements annexes pour des installations de golf. 10. Décrire l'exécution des travaux de terrassement lors de l'aménagement de terrains de golf dans des situations diverses et pour des finalités différentes et sélectionner les machines appropriées. 11. Décrire la création et la modélisation d'obstacles de sable sur le terrain et justifier leur entretien. 12. Juger et planifier la création et le fonctionnement de systèmes de drainage lors de l'aménagement de terrains de golf. 13. Analyser le fonctionnement et l'utilisation d'équipements d'arrosage pour des installations de golf. 14. À l'aide de documents, décrire les réceptions nécessaires pour le jeu sur des gazons de golf ainsi que les contrôles techniques. 15. Commenter le suivi, la surveillance et la réception des travaux exécutés par des tiers sur le terrain de golf. 16. Décrire divers systèmes de construction de gazons dans l'aménagement de terrains de golf. 17. Commenter l'importance écologique de surfaces de compensation et de biotopes sur le terrain de golf et leur entretien. 18. Décrire différentes possibilités d'ensemencement incluant le soin de mise en place et l'utilisation des gazons en rouleaux dans l'aménagement de terrains de golf. 19. Nommer les graminées du gazon et la flore secondaire par leurs noms botaniques et vernaculaires et décrire leurs caractéristiques et leurs exigences de site. 20. Décrire la morphologie des graminées. 21. Décrire la possibilité de piloter la croissance végétale en mettant l'accent sur le gazon de golf. 22. Identifier et définir des dégâts apparents et des cycles de développement dans le gazon de		

	golf et décrire les méthodes de traitement et les mesures qui en découlent.		
	23. Commenter, énumérer l'utilisation correcte des produits phytosanitaires, des régulateurs de croissance, des agents mouillants et des stimulateurs des défenses naturelles pour les gazons de golf et en décrire les caractéristiques.		
	24. Identifier et décrire les mesures correctes à prendre dans des situations concrètes pour un entretien de base et de préservation optimal ainsi que des mesures de rénovation des gazons de golf et coordonner l'exécution des travaux en fonction de l'intensité d'utilisation, du jeu, de l'état du sol et des influences météorologiques.		
	25. Commenter la préparation et l'entretien d'une installation de golf avant et pendant l'organisation de tournois et de grands événements.		
	26. Connaître, comprendre, puis agir et transmettre les règles de conduite, le code de conduite et l'étiquette du milieu professionnel.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	120
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Gazon de sport	Code	EP-W14
Conditions recommandées	Deux années min. de pratique professionnelle dans l'entretien et/ou l'aménagement de gazon de sport. Compétences des modules obligatoires Q2 à Q5, G2 et G3 conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module sont des spécialistes dans l'aménagement et l'entretien de gazons de sport. Ils aménagent et entretiennent les gazons de sport de manière techniquement correcte conformément aux directives techniques et légales actuelles. Ce faisant, ils exploitent les ressources indispensables dans un souci d'économie, de sécurité et en respectant l'environnement. Ils contrôlent les documents d'exécution et éliminent les disparités et les incertitudes avec les décisionnaires, les conseillent avec compétence et peuvent justifier l'utilisation des ressources. Les processus organisationnels et les facteurs déterminants dans les relations avec les interlocuteurs leur sont familiers.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	1. Commenter les règles fondamentales et la terminologie des principales spécialités sportives. 2. Rechercher des contenus pertinents dans les bases juridiques, prescriptions et normes de référence dans l'aménagement des terrains de sport et les commenter pour des situations concrètes. 3. Énumérer, lire et interpréter des plans et des cahiers des charges courants dans l'aménagement d'installations sportives. 4. Conseiller les décisionnaires en matière d'achat, de location ou de remplacement de machines et d'appareils pour des installations sportives. 5. Calculer l'équipement de base des machines et des appareils nécessaires à l'entretien d'une installation de sport, établir et justifier un plan pluriannuel d'investissement. Intégrer dans les calculs l'entretien et les travaux de maintenance des machines et des appareils. 6. Prévoir l'utilisation des machines en fonction des saisons, du temps et du climat. 7. Décrire les équipements annexes pour des installations de sport. 8. Décrire l'exécution des travaux de terrassement lors de l'aménagement de terrains de sport dans des situations diverses et pour des finalités différentes et sélectionner les machines appropriées. 9. Juger et planifier la création et le fonctionnement de systèmes de drainage lors de l'aménagement de terrains de sport. 10. Analyser le fonctionnement et l'utilisation d'équipements d'arrosage pour des installations de sport. 11. À l'aide de documents, décrire les réceptions nécessaires pour le jeu sur du gazon naturel ainsi que les contrôles techniques. 12. Commenter le suivi, la surveillance et la réception des travaux exécutés par des tiers pour l'aménagement du terrain de sport. 13. Décrire divers systèmes de construction des gazons dans l'aménagement de terrains de sport. 14. Décrire divers systèmes de gazons artificiels, commenter et juger l'utilisation, adaptée à la situation, de ces divers systèmes pour des installations de sport. 15. Décrire les contrôles, les soins et l'entretien d'un gazon artificiel. 16. Décrire différentes possibilités d'ensemencement incluant le soin de mise en place et l'utilisation de gazons en rouleaux dans l'aménagement de terrains de sport. 17. Nommer les graminées du gazon et la flore secondaire par leurs noms botaniques et vernaculaires. 18. Décrire la morphologie des graminées. 19. Décrire les caractéristiques, les exigences de site, l'ensemencement et l'entretien des graminées pour le gazon de sport. 20. Décrire la possibilité de piloter la croissance végétale en mettant l'accent sur le gazon de sport. 21. Identifier et définir des dégâts apparents et des cycles de développement dans le gazon de sport et décrire les méthodes de traitement et les mesures qui en découlent.		

	22. Décrire l'utilisation correcte des produits phytosanitaires, des régulateurs de croissance, des agents mouillants et des stimulateurs des défenses naturelles et leurs caractéristiques. 23. Identifier et décrire les mesures correctes à prendre dans des situations concrètes pour un entretien optimal des surfaces de sport et coordonner l'exécution des travaux en fonction de l'intensité d'utilisation, du jeu, de l'état du sol et des influences météorologiques. 24. Dédire les mesures de rénovation nécessaires sur une surface de gazon sportif, les mettre en œuvre au bon moment, expliquer et décrire les étapes de travail indispensables. 25. Décrire les processus organisationnels internes d'une installation sportive, notamment dans le cas des matchs de ligue. 26. Commenter la préparation et l'entretien des surfaces de sport avant et pendant l'organisation de matchs de fédération et de grands événements. 27. Décrire les facteurs déterminants dans les relations avec les clients, les spectateurs et les sportifs.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	120
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Association de plantes esthétiques et adaptée au site	Code	EP-W15
Conditions recommandées	Deux années min. de pratique professionnelle en tant qu'horticulteur/horticultrice. Compétences du module obligatoire G1 ou P1 conformément au système modulaire échelon Examen professionnel. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Les participants au module combinent phytosociologie et utilisation des plantes. Ils élaborent des suggestions de plantation pour divers sites. Ils identifient les plantes indicatrices et en déduisent leurs caractéristiques de site, leurs déficits et les dégâts consécutifs. Ils définissent sur cette base la sélection des plantes et les mesures d'entretien.		
Contrôle des compétences	Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 120 min.		
Objectifs de formation	1. Déterminer les caractéristiques morphologiques et physiologiques des plantes et en déduire les conséquences pour leur utilisation. 2. Commenter les fondements climatiques et écologiques de la Suisse et mettre en évidence les conséquences pour l'utilisation des plantes. 3. Analyser la tolérance des arbres de ville et arbres de climat ainsi que leurs possibilités d'acclimatation à divers sites. 4. Commenter pour les clients les effets de refroidissement et de purification de l'air par les végétaux ligneux en zone d'urbanisation. 5. Formuler des propositions d'installation de grilles d'arbres. 6. Élaborer des propositions d'aménagement de sol et de plantations avec effet drainant pour les espaces verts sur voies publiques. 7. Citer des propositions de plantations et d'aménagement pour des sites aux conditions extrêmes (ameublissement du sol, résistance à la sécheresse, drainage, stabilisation de pentes etc.), commenter leurs caractéristiques et les utiliser. 8. Classer les exigences et les diverses conditions des eaux courantes et des eaux calmes pour des associations végétales. 9. Classer les végétaux ligneux en fonction de leurs habitats et les mettre en place sur la base de leurs associations. 10. Élaborer les bases de l'écologie végétale et les mettre en relation avec l'espace urbain. 11. Utiliser les concepts de plantation de vivaces et faire la comparaison critique de leur utilisation dans différentes situations. 12. Recommander et utiliser, dans l'espace urbain, des plantes ou des associations végétales présentant des caractéristiques spécifiques. 13. Cerner, comprendre et favoriser des possibilités d'aménagement dans les jardins et les espaces verts.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	70
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Verdissement des récipients	Code	EP-W16
Conditions recommandées	Expérience professionnelle en verdissement de toits ou de façades ou études d'architecture paysagiste, de génie de l'environnement ou d'architecture en cours ou terminées. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs. Compétences du module optionnel W17 «Verdissement des édifices» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module conçoivent un verdissement de récipients fonctionnel sur le long terme, moderne et conforme à la loi pour diverses situations et exigences, pour façades ainsi que pour l'espace intérieur et extérieur. Ils ont des connaissances approfondies dans tous les sujets importants sur le verdissement des récipients sur façades ainsi que dans l'espace intérieur et extérieur et savent apporter des conseils compétents à la clientèle. Ils ont des connaissances approfondies dans tous les sujets importants sur les récipients végétaux mobiles et sur place et savent apporter des conseils compétents à la clientèle. Ils exécutent entièrement, de manière correcte et professionnelle, l'élaboration du verdissement de récipients ainsi que son exploitation et son entretien.		
Contrôle des compétences	Position 1: Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Position 2: Présentation, durée 10 min. Position 3: Entretien technique, durée 20 min. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	1. Exposer l'importance actuelle et future du verdissement des récipients dans la décoration intérieure et extérieure, dans l'aménagement de jardins, l'architecture et l'urbanisme. 2. Expliquer les différentes formes de verdissement de récipients sur les façades ainsi que dans l'espace intérieur et extérieur. 3. Examiner, décrire et analyser les projets pionniers existants de verdissement de récipients sur façades ainsi que dans l'espace intérieur et extérieur et en tirer ses propres conclusions. 4. Concevoir et esquisser le verdissement des récipients. 5. Juger le site à verdir. 6. Sélectionner les plantes adaptées à chaque situation de verdissement des récipients et concevoir les communautés de plantes (faible degré d'approfondissement). 7. Juger et comparer les matériaux des récipients pour végétaux et leurs qualités spécifiques. 8. Sélectionner ou concevoir les récipients adaptés à chaque situation de verdissement. 9. Juger et comparer les composantes des systèmes de verdissement et leurs qualités. 10. Sélectionner ou concevoir le système de verdissement adapté à chaque situation de verdissement. 11. Garnir correctement les récipients végétaux mobiles et sur place au moyen de différents systèmes de verdissement. 12. Juger et comparer les systèmes d'irrigation utiles pour le verdissement des récipients. 13. Sélectionner ou concevoir le système d'irrigation adapté à chaque situation de verdissement. 14. Mettre en relation les plantes, le récipient, le système de verdissement et le système d'irrigation, les appréhender dans leur ensemble puis concevoir et mettre correctement en application une solution de système fonctionnelle en fonction de la situation. 15. Décrire et mettre en application les aspects légaux du verdissement des récipients. 16. Identifier et traiter les principaux organismes nuisibles et maladies présents dans le verdissement de récipients. 17. Décrire et mettre en application la nutrition des plantes en récipients. 18. Élaborer un concept de soin individuel, aménagé pour un verdissement concret de récipients. 19. Élaborer correctement et entièrement le verdissement de récipients sur une façade ou dans un espace intérieur ou extérieur.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	60
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Verdissement des édifices	Code	EP-W17
Conditions recommandées	Deux ans de pratique professionnelle en planification, construction et/ou entretien de verdissement d'édifices. Compétences du module optionnel W16 «Verdissement des récipients» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Les participants au module sont des spécialistes en construction et en entretien du verdissement d'édifices. Ils exécutent entièrement, de manière correcte et professionnelle, l'élaboration du verdissement d'édifices ainsi que leur exploitation et leur entretien, selon les directives techniques et légales actuelles. Ce faisant, ils utilisent les ressources indispensables dans un souci d'économie, de sécurité et en respectant l'environnement. Ils savent justifier leurs décisions et apporter des conseils compétents à la clientèle.		
Contrôle des compétences	Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 120 min.		
Objectifs de formation	1. Expliquer l'importance et l'impact écologiques du verdissement d'édifices. 2. Consulter les directives de sécurité et l'installation du chantier dans les normes déterminantes, les bases légales et les directives et les expliquer dans des situations concrètes. 3. Consulter les bases légales, les directives et les normes appropriées et les expliquer dans des situations concrètes. 4. Expliquer l'importance des différents matériaux et systèmes de verdissement de toits. 5. Analyser divers systèmes de verdissement de façades avec choix des plantes. 6. Planifier et mettre en œuvre le verdissement de toits extensif et intensif et la végétalisation des façades. 7. Expliquer les liens entre les substrats et la végétation. 8. Déterminer les plantes adaptées au verdissement des édifices, montrer leur intégration et leur utilisation dans le verdissement des édifices. 9. Expliquer l'appréciation de l'état du verdissement d'édifices et leur exploitation et en déduire les mesures correspondantes. 10. Percevoir et justifier les problèmes et les erreurs dans le verdissement de toits et de façades et en déduire les mesures correspondantes. 11. Planifier et mettre en œuvre les mesures d'entretien.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	40
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Cultures funéraires	Code	EP-W18
Conditions recommandées	Deux années minimum de pratique professionnelle horticole dans un cimetière. Compétences du module obligatoire G1 ou P1 conformément au système modulaire échelon Examen professionnel. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Connaissant l'histoire de la culture funéraire, les diverses formes d'inhumation et les bases juridiques, les participants au module sont capables d'aménager des cimetières et de participer à leur planification. Ils maîtrisent la gestion d'un cimetière et de tous les travaux y afférents. Ils ont un bon sens du relationnel (autorités, représentants des communautés religieuses, entreprises de pompes funèbres, familles).		
Contrôle des compétences	Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 120 min.		
Objectifs de formation	1. Décrire l'évolution historique de l'inhumation. 2. Présenter les formes d'inhumation et leurs bases juridiques, décrire les étapes et les compétences à la suite d'un décès, jusqu'à l'inhumation et pendant celle-ci. 3. Justifier les responsabilités dans les relations avec les pouvoirs publics, les églises, les sociétés de pompes funèbres, les personnes se rendant au cimetière etc. 4. Commenter la construction et le fonctionnement des cimetières. Appliquer les règles de répartition des parcelles. Établir des programmes de plantation pour les parcelles. 5. Décrire le déroulement des différents travaux d'inhumation. Prévoir l'utilisation des ressources nécessaires en conséquence. 6. Décrire, organiser et effectuer l'aménagement des tombes et leur entretien et justifier leurs particularités. 7. Décrire, organiser et effectuer les travaux d'entretien inhérents à un cimetière et les grouper en fonction de la saison. 8. Énumérer les tâches administratives inhérentes à un cimetière et commenter la vente de plantes et les calculs pour l'ornementation funéraire saisonnière. 9. Juger le traitement réservé aux tombes historiques, tombes de personnalités et aux tombeaux dignes d'être préservés.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	60
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Revitalisation de cours d'eau et de zones d'eaux dormantes	Code	EP-W19
Conditions recommandées	Deux années min. de pratique professionnelle en tant qu'horticulteur/horticultrice. Compétences des modules obligatoires G2 et G3 conformément au système modulaire échelon Examen professionnel. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Les participants au module identifient les types de cours d'eau et organisent, selon ces types, l'entretien des eaux. Ils tiennent compte, pour cet entretien, des six habitats différents et prennent des mesures pour favoriser l'entité écologique. Ils mettent en œuvre les mesures nécessaires s'inscrivant dans un concept d'entretien et planifient des mesures d'entretien conformément aux exigences de temps. Ils garantissent la fonctionnalité des eaux grâce à un entretien courant durable. Ils favorisent la diversité des espèces sur les rives des cours d'eau grâce à des mesures ciblées et appliquent des stratégies de lutte contre les néophytes invasifs. Ils ont recours à des mesures de génie civil pour sécuriser les berges et le lit des cours d'eau et garantissent ainsi la fonctionnalité durable des eaux. Ils appliquent des mesures afin de guider les visiteurs le long des cours d'eau et de prévenir tout conflit à l'utilisation et pour différentes exigences. Ils mettent en pratique des mesures d'utilisation écologiquement pertinentes des eaux comme espace de détente de proximité pour les visiteurs.		
Contrôle des compétences	Documentation écrite, longueur au moins 5 pages Documentation d'un travail pratique choisi par les participants. Dates fixées par le prestataire du module.		
Objectifs de formation	1. Dédire et appliquer le cadre juridique lors de travaux de revitalisation. 2. Identifier les types de cours d'eau, déduire et appliquer des mesures d'entretien pour les 6 différents habitats du cours d'eau. 3. Établir des programmes et des concepts d'entretien pour le développement durable des eaux. 4. Favoriser, par des mesures ciblées, des végétaux ligneux et des plantes vivaces indigènes en fonction des différents biotopes. 5. Appliquer des mesures de prévention et de lutte pour endiguer les néophytes invasifs. 6. Appliquer des mesures d'entretien pour assurer la protection contre les inondations. 7. Lire et interpréter des plans de revitalisation et les mettre en pratique. 8. Appliquer des mesures de génie civil pour préserver la stabilité des berges et du lit en tenant compte des principes hydromorphologiques. 9. Mettre en œuvre des facteurs clés de collaboration réussie entre les bureaux d'étude, les pouvoirs publics et les exécutants. 10. Appliquer des mesures d'utilisation écologiquement pertinentes des eaux par les visiteurs.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	70
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Constructions du génie biologique	Code	EP-W20
Conditions recommandées	Maîtrise des chapitres 3 à 6 de la formation professionnelle horticulteur/horticultrice CFC 1 ^{re} année d'apprentissage «toutes orientations» ainsi que des chapitres 3 à 7 de la formation professionnelle horticulteur/horticultrice CFC 2 ^e et 3 ^e années d'apprentissage orientation «paysagisme» (conformément au plan de formation 2012).		
Compétences	Les participants savent décrire et justifier le mode de construction de génie biologique et ses possibilités d'application. Ils exécutent, de manière correcte, professionnelle, économique, sûre et en préservant l'environnement et les ressources, des ouvrages de génie biologique dans l'environnement horticole.		
Contrôle des compétences	Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 120 min.		
Objectifs de formation	1. Décrire et appliquer l'édification de constructions de génie biologique importantes en paysagisme, dans divers modes de construction et avec différents matériaux. 2. Connaître, décrire, justifier et comparer les possibilités d'application et d'exécution des constructions de génie biologique. 3. Connaître, planifier et réaliser l'entretien des constructions de génie biologique. 4. Consulter les bases légales, les directives, les normes et les fiches techniques appropriées et les expliquer dans des situations concrètes. 5. Élaborer des esquisses cotées pour constructions de génie biologique. 6. Lire et mettre en œuvre les cahiers des charges et les plans des constructions de génie biologique. 7. Connaître et comparer les plantes ligneuses et les mélanges de semences pour modes de construction de génie biologique et juger leur aptitude pour chaque situation. 8. Décrire les manières possibles pour l'acquisition des matériaux. 9. Identifier les difficultés et les limites du génie biologique dans le but d'éviter les dommages indirects résultant d'une application inappropriée.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	40
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Prestations de services en horticulture	Code	EP-W21
Conditions recommandées	Une année min. de pratique professionnelle en tant qu'horticulteur/horticultrice. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Les participants au module sont en mesure d'identifier la prestation répondant aux attentes du client concerné et de le conseiller comme il se doit. Ils peuvent exécuter les prestations, exposer au client les commandes d'entretien ultérieures et assurer le suivi de ces commandes. Ils étudient en permanence de nouvelles possibilités de services et de commandes supplémentaires et les intègrent à l'offre de l'entreprise.		
Contrôle des compétences	Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 60 min.		
Objectifs de formation	1. Fournir aux clients, en fonction de la situation, des conseils détaillés sur les prestations horticoles. 2. Fournir aux clients des conseils sur un verdissement optimal, à l'intérieur comme à l'extérieur, et sur son entretien. 3. Fournir aux clients des informations et/ou des conseils sur les différents systèmes de verdissement intérieure (y compris systèmes de verdissement murale) et leur entretien. 4. Expliquer les offres de plantes de jardin d'hiver, leurs besoins (température, emplacement) et les possibilités d'hivernage des plantes de balcon et terrasse. 5. Exposer aux clients les informations relatives à la location de plantes (mariages, expositions etc.) et la grille des divers tarifs. 6. Conseiller les clients quant aux possibilités d'entretien des tombes (prestations d'entretien etc.). 7. Connaître les systèmes d'irrigation et expliquer les avantages et inconvénients propres à un site. 8. Dans le domaine des offres de services, connaître et justifier les différences fondamentales dans l'entretien et les coûts, à l'intérieur comme à l'extérieur. 9. Organiser les prestations horticoles. Exposer les formules de livraison et exécuter les tâches administratives correspondantes. 10. À partir des informations fournies, calculer le coût des prestations horticoles. 11. Dégager de nouvelles prestations/ventes supplémentaires et en assurer la promotion.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	40
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Entretien de milieux proches de la nature dans les zones d'habitation	Code	EP-W22
Conditions recommandées	Connaissances approfondies des plantes ligneuses et arbustes indigènes. Compétences des modules obligatoires Q5, G1, G2 (en particulier, connaissances sur les particularités d'une exécution des ouvrages proche de la nature) et G3 (en particulier concevoir des plans d'entretien, interpréter des cahiers des charges; mesures de soins d'un point de vue écologique et économique) conformément au système modulaire échelon Examen professionnel. Activité pratique de cinq ans en horticulture proche de la nature. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Les participants au module exécutent, de manière correcte et professionnelle, les mesures de soins dans la zone de lotissements proche de la nature. En se basant sur leurs connaissances approfondies des espèces, ils mettent en œuvre des mesures de soins de façon ciblée pour promouvoir certaines espèces. En fonction de chaque espace vert, ils élaborent des plans de soins pour promouvoir la biodiversité et entretenir les espaces vitaux proches de la nature.		
Contrôle des compétences	Position 1: Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 90 min. Position 2: «Nommer» un parcours botanique 60 plantes (indigènes) à nommer pendant la période de végétation, durée 45 min.		
Objectifs de formation	1. Connaître la notion de jardin sauvage et l'évolution du mouvement jardin sauvage et prendre position. 2. Comprendre et juger l'importance des espaces vitaux dans le contexte de la zone de lotissements au moyen d'exemples concrets sur plusieurs excursions. 3. Appliquer et justifier les possibilités de promouvoir la flore et la faune locales dans le quotidien horticole. 4. Utiliser les éléments ou matériaux existants de façon ciblée pour promouvoir les espèces ou compléter de nouveaux éléments. 5. Intégrer de petites structures comme les amas de branches, les murets de pierre sèche ou les amas de pierres, les bandes herbeuses, les nichoirs pour oiseaux et insectes. 6. Juger la valeur écologique des plantes et expliquer le choix de plantes adaptées au site de manière compréhensible pour les clients. 7. Entretenir efficacement les plantations pour promouvoir des groupes d'animaux sélectionnés. 8. Exécuter de manière professionnelle des mesures de soins pour l'entretien des plantes ligneuses (taillages de formation, de régénération, d'éclaircissage, coupe rase, par prolongations, en tête de saule) en relation avec la promotion des espèces. 9. Connaître la valeur et l'utilité des arbres fruitiers hautes-tiges et prendre les mesures de soins correspondantes. 10. Expliquer, planifier et exécuter de façon professionnelle et dans les délais les travaux de soins spécifiques pour prairies sèches, pauvres et humides en vue de la promotion des espèces. 11. Décrire et exécuter les mesures de régulation de sites pionniers comme les terrains piétinés et rudéraux. 12. Décrire et exécuter dans les délais les mesures de soins pour biotopes humides et secs au niveau de la promotion des espèces. 13. Utiliser les outils et les ressources avec le maximum de précautions dans l'optique d'une gestion proche de la nature. 14. Établir ou adapter de façon autonome des plans de soins pour espaces verts de superficie petite à moyenne spécialement pour promouvoir la biodiversité. 15. Connaître et transmettre les organisations et sources d'informations pour promouvoir les espèces (amphibiens, reptiles, chauve-souris, oiseaux, insectes etc.) et l'horticulture proche de la nature.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	70
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Taille d'arbres fruitiers	Code	EP-W23
Conditions recommandées	Deux années min. de pratique professionnelle en tant qu'horticulteur/horticultrice. Compétences du module obligatoire G3 conformément au système modulaire échelon Examen professionnel. dans le Notions domaine des espèces et formes d'arbres fruitiers.		
Compétences	Les participants au module taillent différents arbres fruitiers selon les critères propres à l'espèce et à la forme et en tenant compte des facteurs de productivité. Pour les arbres fruitiers anciens, ils utilisent des techniques de taille de rajeunissement et de réhabilitation en tenant compte des réponses de croissance. Ils appliquent des méthodes de taille destinées à préserver la fructification et à régulariser la croissance des arbres fruitiers. Ils emploient des mesures ciblées contre les gourmands lors des travaux de taille d'été. Ils utilisent des mesures phytosanitaires pour protéger les arbres fruitiers et obtenir des fruits sains. Ils font appel à des mesures de fertilisation ciblées favorisant la croissance et la résistance des arbres fruitiers. Ils évaluent diverses caractéristiques (emplacement, espèce, forme de l'arbre) lors de la plantation de fruitiers.		
Contrôle des compétences	Position 1: Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 60 min. Position 2: Mise en situation, durée 60 min.		
Objectifs de formation	1. Identifier les arbres fruitiers à leurs bourgeons et utiliser les méthodes de taille correspondant à l'espèce et à la forme de l'arbre. 2. Utiliser les méthodes de taille en fonction de l'arborescence de l'arbre fruitier. 3. Prendre en compte les différentes techniques de taille ainsi que la taille de formation et la taille de fructification des arbres fruitiers. 4. Appliquer des mesures de rajeunissement des branches à fruits. 5. Appliquer des mesures de régularisation de la croissance afin de réduire l'alternance. 6. Identifier les maladies et les parasites des arbres fruitiers et appliquer les mesures de protection phytosanitaire correspondantes. 7. Tenir compte des besoins propres à l'espèce et à la forme des arbres lors de la plantation de fruitiers. 8. Travaux en hauteur: Vérification de la fonctionnalité et utilisation en bonne et due forme de l'EPI contre le risque de chute (système de sécurisation de la position).		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	50
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Vente Branche verte	Code	EP-W24
Conditions recommandées	Occuper, actuellement ou ultérieurement, un poste de vendeur dans une entreprise et idéalement animer une équipe de vente. Liste de la formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes par les horticulteurs.		
Compétences	Les participants au module réussissent, avec leur équipe de vente, à obtenir des chiffres d'affaires nettement plus élevés et des ventes additionnelles mesurables. Ils développent davantage, systématiquement et incontestablement, leur propre compétence commerciale, personnelle et technique et celle de leur équipe. Ils accompagnent, soutiennent et stimulent l'équipe de vente à apporter des conseils en un minimum de temps et à appliquer les normes commerciales prescrites par JardinSuisse.		
Contrôle des compétences	Simulation d'entretien, durée 60 min.		
Objectifs de formation	1. Appliquer de manière rentable les normes commerciales prescrites par JardinSuisse dans les entretiens de vente. 2. Utiliser et contrôler les outils de gestion adaptés pour introduire avec succès les normes commerciales au sein de sa propre équipe. 3. Commencer avec amabilité et assurance les entretiens de vente et laisser une première impression de professionnalisme. 4. Comprendre rapidement les besoins du client. 5. Élaborer des catalogues de questions structurés pour des situations de vente types sous forme de check-lists et s'exercer avec sa propre équipe de vente. 6. Présenter de façon attractive des produits/solutions adaptées aux besoins du client. 7. Élaborer un argumentaire pour les objections types et s'exercer avec l'équipe de vente. 8. Obtenir et documenter des ventes additionnelles lucratives, personnellement et avec l'équipe, par le biais d'un discours direct ou d'une habile présentation des produits. 9. Mettre en œuvre dans l'entreprise les principes d'une présentation moderne des produits afin de réaliser des achats spontanés sur le point de vente. 10. Établir une gestion efficace des réclamations avec des instructions claires, les compétences et la gestion de la qualité qui en résulte. 11. Identifier les collaborateurs qui ont une attitude négative vis-à-vis de la vente et les amener à un renforcement mental. 12. Réfléchir sur sa propre attitude sur le thème de la vente et adopter un style de vente durable, fondé sur l'éthique.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	40
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans

Module optionnel

Titre de module	Construction d'une aire de jeux, sécurité, soins/entretien	Code	EP-W25
Conditions recommandées	Maîtrise des chapitres 3 à 6 de la formation professionnelle horticulteur/horticultrice CFC 1 ^{re} année d'apprentissage «toutes orientations» ainsi que des chapitres 3 à 7 de la formation professionnelle horticulteur/horticultrice CFC 2 ^e et 3 ^e années d'apprentissage orientation «paysagisme» (conformément au plan de formation 2012). Compétences des modules obligatoires G1 «Connaissance et utilisation des plantes», G2 «Technique paysagisme», G3 «Entretien des espaces verts» et G4 «Organisation du travail en paysagisme» conformément au système modulaire échelon Examen professionnel.		
Compétences	Les participants au module installent des équipements de jeux selon les plans fournis et maîtrisent les différentes étapes de la réalisation. Selon les sites, ils appliquent les principes de sécurité essentiels dans le domaine de l'aménagement d'aires de jeux et de leur entretien. Ils organisent et exécutent conformément à la norme les travaux d'entretien/d'inspection simples d'aires de jeux.		
Contrôle des compétences	Contrôle écrit des objectifs de formation avec cas d'étude, durée 60 min.		
Objectifs de formation	1. Expliquer les principes des conditions-cadres légales ainsi que l'importance des mesures de sécurité techniques (normes). 2. Expliquer les principes des règles de l'art de la construction dans l'aménagement d'aires de jeux, la partie générale de la norme SN EN 1176 «Aires de jeux» ainsi que les normes et directives de même type. 3. Expliquer les concepts de la norme SN EN 1176 intéressant l'horticulture et les utiliser dans différentes situations. 4. Conseiller les clients, enregistrer leurs demandes et les transmettre au supérieur hiérarchique pour traitement. 5. Décrire et comparer différents types de réalisation d'aires de jeux. 6. Expliquer dans les grandes lignes l'importance des espaces de jeux dans l'environnement urbain. 7. Utiliser des plantes spécifiques pour l'aménagement de l'aire de jeux et formuler des recommandations pour haies, clôtures, portails, bordures et accès. 8. Installer les équipements de jeux conformément aux indications du constructeur/aux plans et évaluer la réalisation. Réaliser dans les règles de l'art divers éléments pour la zone de jeux (bacs à sable, murs d'enrochement, tuyaux, arbres abattus, eau etc.). 9. Comparer en termes de fonctionnalité l'utilisation et la fonction de différents systèmes de protection contre les chutes et de matériaux, calculer la hauteur de chute des équipements puis les dimensions des systèmes de protection requis et les réaliser. 10. Selon les sites, concevoir l'organisation des inspections et travaux d'entretien (sauf inspection principale) des aires de jeux et les exécuter conformément à la norme SN EN 1176-7. 11. Évaluer l'état des équipements de jeux et de leur environnement, formuler des objectifs d'entretien, définir et exécuter les mesures d'entretien correspondantes. 12. Exposer au supérieur hiérarchique les enseignements résultant de l'entretien et formuler des recommandations.		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétence	Heures	40
Reconnaissance	Module optionnel pour l'admission à l'examen professionnel. Admission à passer l'examen de fin de module: Assiduité aux cours > 90 %. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence. Attestation «Agent de sécurité sur les aires de jeux» du bpa après avoir assisté à une journée de cours supplémentaire sous l'égide de l'USSP/bpa.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EP	7 ans